

# LE PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE



**1**  
cérémonie à  
Paris

**5**  
lauréats

**14 000**  
euros pour  
votre projet

**CNCDH**

COMMISSION NATIONALE  
CONSULTATIVE  
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Depuis 1988, la CNCDH remet tous les ans le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Egalité, Fraternité » à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme du 10 décembre. Ce Prix récompense des projets menés en France ou à l'étranger, sans considération de nationalité ou de frontières, pour promouvoir et protéger les droits de l'Homme. Les lauréats du Prix des droits de l'Homme bénéficient d'une protection de la diplomatie française.



# PRIX DES DROITS DE L'HOMME

## POUR PARTICIPER

candidatures ouvertes aux  
**particuliers** et aux **ONG**

4

**10 DÉCEMBRE** : cérémonie de remise du Prix aux cinq lauréats à Paris par un.e ministre et la présidence de la CNCDH, et dans les ambassades françaises pour les mentions spéciales se trouvant hors de France

3

**DÉBUT DÉCEMBRE** : sélection de cinq lauréats et cinq mentions spéciales par un jury composé de membres de la CNCDH

2

**MI-OCTOBRE** : clôture des candidatures

1

**DÉBUT JUIN** : ouverture des candidatures autour d'un ou des deux thèmes. Appel à candidatures, règlement et formulaire de candidature à télécharger sur le site Internet [www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr)



@cncdh.france



@cncdh

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est l'Institution nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme en France, accréditée au statut A auprès des Nations Unies.